



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UPOV

C (Extr.)/VI/1
ORIGINAL: anglais
DATE: 26 juin 1987

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Sixième session extraordinaire

Genève, 29 septembre 1986

COMPTE RENDU

noté par le Comité consultatifConvocation de la session

1. Conformément à l'article 19 de l'Acte de 1978 de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales et à l'article 4.3) du règlement intérieur du Conseil de l'Union internationale pour la protection des variétés végétales (UPOV) (ci-après dénommé "Conseil"), la sixième session extraordinaire du Conseil a été convoquée au siège de l'UPOV pour le 29 septembre 1986, sur les instructions de M. J. Rigot (Belgique), président du Conseil, par notification écrite du secrétaire général de l'UPOV adressée aux Etats membres de l'union.

Ouverture de la session

2. Le Conseil a tenu sa sixième session extraordinaire à Genève, le 29 septembre 1986; cette session a été ouverte et présidée par le président du Conseil.

3. La liste des participants figure à l'annexe du présent compte rendu.

Ordre du jour

4. Le seul point inscrit à l'ordre du jour était la nomination d'un nouveau secrétaire général adjoint de l'UPOV.

Nomination d'un secrétaire général adjoint

5. Le président a fait l'éloge de M. Heribert Mast, secrétaire général adjoint de l'UPOV depuis le 4 mars 1974, qui, pour des raisons de santé, avait présenté sa démission le 11 août 1986 et qui est décédé le 15 août de la même année. Le Conseil a observé une minute de silence à sa mémoire.

6. Le président a rappelé qu'en vertu de l'article 21 de l'Acte de 1978 de la Convention de l'UPOV, le Conseil a pour missions de nommer un secrétaire général adjoint et de fixer les conditions de son engagement, et que l'article 7 de l'Accord entre l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'UPOV dispose que la nomination doit avoir lieu après que le Conseil a demandé l'accord du secrétaire général de l'UPOV. Par ailleurs, le président a relevé que, étant donné que la session a été réunie avec un préavis de moins de deux mois, l'article 4.4) du règlement intérieur du Conseil énonce que les décisions de celui-ci doivent être prises sans vote contre.

7. Le président a noté que cinq candidatures au poste de secrétaire général adjoint de l'UPOV ont été présentées par des gouvernements, dont quatre sont parvenues au secrétaire général de l'UPOV avant le 15 septembre 1986, date limite fixée dans l'avis de vacance de poste correspondant, à savoir (dans l'ordre chronologique où elles ont été reçues) celles de MM. Walter Gfeller (Suisse), B. Bar-Tel (Israël), F.C. Espenhain (Danemark), M.J. Kuiper (Pays-Bas), et que la cinquième, celle de M. Italo Eynard (Italie), a été reçue le 17 septembre 1986.

8. A la suite de déclarations dans lesquelles le président et le secrétaire général ont indiqué quelles sont les qualités souhaitables d'un secrétaire général adjoint, le secrétaire général a passé en revue les qualifications et l'expérience de chacun des candidats et a dit qu'il se féliciterait du choix de M. Walter Gfeller (Suisse) aux fins de sa nomination par le Conseil au poste de secrétaire général adjoint.

9. Après un débat approfondi, au cours duquel les délégations du Danemark, des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de la Hongrie, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la République fédérale d'Allemagne et du Royaume-Uni ont fait des déclarations et où le secrétaire général a répondu à des questions, et après une suspension de séance pour permettre de nouvelles consultations entre les délégations, le Conseil a décidé, sans vote contre, de nommer M. Walter Gfeller (Suisse) au poste de secrétaire général adjoint de l'UPOV. Le Conseil a aussi décidé que les conditions de sa nomination seront celles énoncées dans la description de ce poste qui figure à l'annexe de la note C. U 1138 du 15 août 1986.

10. Sur proposition de la délégation de la République fédérale d'Allemagne, le Conseil a décidé que le Bureau de l'Union devra établir, pour examen lors d'une session ultérieure du Conseil, un document fixant les grandes lignes des procédures éventuelles qui pourraient être suivies pour le choix de candidats au poste de secrétaire général adjoint de l'UPOV.

11. Le présent compte rendu a été noté par le Comité consultatif à sa trente-quatrième session, le 1er décembre 1986.

ANNEX/ANNEXE/ANLAGE

LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS/TEILNEHMERLISTE

I. MEMBER STATES/ETATS MEMBRES/VERBANDSSTAATEN

BELGIUM/BELGIQUE/BELGIEN

M. J. RIGOT, Ingénieur en chef, Directeur au Ministère de l'agriculture, 39, route d'Anderlues, 6530 Thuin

DENMARK/DANEMARK/DAENEMARK

Mr. H. WANSCHER, Director, Ministry of Agriculture, Slotsholmsgade 10, 1216 Copenhagen K

FRANCE/FRANKREICH

M. M. SIMON, Secrétaire général, Comité de la protection des obtentions végétales, 11, rue Jean Nicot, 75007 Paris

GERMANY (FED. REP. OF)/ALLEMAGNE (REP. FED. D')/DEUTSCHLAND (BUNDESREPUBLIK)

Mr. W. BURR, Regierungsdirektor, Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten, Rochusstrasse 1, 5300 Bonn

M. H.-G. BREITENBACH, Consul Général, Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne, 28c, chemin du Petit-Saconnex, 1211 Genève 19, Suisse

HUNGARY/HONGRIE/UNGARN

Dr. J. BOBROVSZKY, Head of Legal and International Department, National Office of Inventions, P.O. Box 552, 1370 Budapest 5

IRELAND/IRLANDE/IRLAND

M. M. FLYNN, Ministre, Représentant permanent adjoint, Mission permanente de l'Irlande, 45-47, rue de Lausanne, 1201 Genève, Suisse

ISRAEL

Mr. A. MILLO, Minister - Counsellor, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission of Israel, 9, chemin Bonvent, 1216 Cointrin, Switzerland

ITALY/ITALIE/ITALIEN

- Dr. B. PALESTINI, Chief Inspector, Ministry of Agriculture and Forestry, D.G. Produzione Agricola, 20, Via XX Settembre, 00197 Rome
- M. G. CASSINI, Premier conseiller, Mission Permanente d'Italie, 10, chemin de l'Impératrice, 1292 Pregny, Suisse

JAPAN/JAPON/JAPAN

- Mr. M. KAKIBAYA, Director, Seeds and Seedlings Div., Agricultural Production Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, Tokyo
- Mr. N. INOUE, First Secretary, Permanent Mission of Japan, 10, avenue de Budé, 1211 Geneva 19, Switzerland

NETHERLANDS/PAYS-BAS/NIEDERLANDE

- Mr. W.F.S. DUFFHUES, Director, Arable Crops and Horticulture, Ministry of Agriculture and Fisheries, Bezuidenhoutseweg 73, The Hague

NEW ZEALAND/NOUVELLE-ZELANDE/NEUSEELAND

- Mr. B.T. LINEHAM, Deputy Permanent Representative, Permanent Mission of New Zealand, 28a, chemin du Petit-Saconnex, 1211 Geneva 19, Switzerland

SOUTH AFRICA/AFRIQUE DU SUD/SUEDAFRIKA

- Mr. J.U. RIETMANN, Agricultural Counsellor, South African Embassy, 59, Quai d'Orsay, 75007 Paris, France

SPAIN/ESPAGNE/SPANIEN

- M. R. LOPEZ DE HARO Y WOOD, Subdirector Técnico de Laboratorios y Registro de Variedades, Instituto Nacional de Semillas y Plantas de Vivero, José Abascal 56, 28003 Madrid

SWEDEN/SUEDE/SCHWEDEN

- Mr. S. MEJEGAARD, President of Division of the Court of Appeal, Armfeltsgatan 4, 115 34 Stockholm

SWITZERLAND/SUISSE/SCHWEIZ

- M. J.-P. VETTOVAGLIA, Ministre, Représentant permanent adjoint, Mission permanente de la Suisse, 9 - 11, rue de Varembe, 1211 Genève 20
- M. W. FREI, Deuxième secrétaire, Mission permanente de la Suisse, 9 - 11, rue de Varembe, 1211 Genève 20

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI/VEREINIGTES KOENIGREICH

Mr. J. HARVEY, Controller of Plant Variety Rights, Plant Variety Rights Office,
White House Lane, Huntingdon Road, Cambridge CB3 0LF

UNITED STATES OF AMERICA/ETATS-UNIS D'AMERIQUE/VEREINIGTE STAATEN VON AMERIKA

Mr. J. TRURAN, Agricultural Counsellor, U.S. Trade Representative, 1-3, Ave. de
la Paix, Geneva, Switzerland

II. OFFICER/BUREAU/VORSITZ

M. J. RIGOT, President

III. SECRETARIAT/SEKRETARIAT

Dr. A. BOGSCH, Secretary-General of UPOV

Mr. G. LEDAKIS, Legal Counsel of WIPO

[End of document/
Fin du document/
Ende des Dokuments]